

## Les directeurs généraux de services en congrès

À l'invitation de leur syndicat, quelque 150 directeurs généraux de services des collectivités territoriales de Bretagne et des Pays-de-la-Loire ont tenu congrès au château de la Poterie. Les directeurs généraux de services (DGS) sont chargés d'assurer l'organisation et la coordination des services municipaux, ainsi que de conseiller les élus et leur apporter une aide à la décision. « **La relation de confiance doit être totale entre le maire et son directeur général** », confie Jean-François Maisonneuve, conseiller technique national, chargé des contentieux, et ancien DGS de la mairie de La Chapelle. Bon an mal an, une centaine de litiges lui est confiée. « **Notre congrès avait pour objectif de faire le point sur cette relation et de donner des clés pour que l'exercice de notre emploi se déroule au mieux** », ajoute Alexandre Rotureau, responsable départemental pour la Loire-Atlantique et actuel DGS chapelain.